

"À la recherche d'informations..."

Approfondir
sa connaissance
d'un sujet en récoltant
des informations dans
des documents ou
auprès d'une person-
ne-ressource.



Public cible :

Tout public



Nombre idéal de participants :

Entre 10 et 15 personnes



Durée de l'animation :

2h en groupe et 2h de rencontre avec une personne extérieure.



Matériel nécessaire :

Non fourni en annexe :

- Un grand panneau
- Des marqueurs
- Des documents d'information variés : déclaration de politique générale, fiches d'information du CIEP,...

Les Equipes Populaires souhaitent être tenues au courant de vos travaux.

Dans le souci de donner écho aux paroles citoyennes, n'hésitez pas à nous communiquer le résultat de vos débats.

Objectif

Avant de se lancer dans la préparation d'un débat pré-électoral, il est important de bien connaître la matière que l'on veut traiter.

Les participants apprendront ici à récolter des informations sur un thème donné. Ils vont découvrir les documents importants en matière de politique communale et identifier une personne-ressource dans le domaine sur la commune.

Spécificité de cette animation

Cette activité doit amener les participants à dépasser leurs premières impressions sur le sujet choisi et leur permettre de percevoir toute la complexité d'une problématique au niveau communal.

Afin de récolter des informations complètes et variées, nous vous proposons ici d'organiser une rencontre avec une personne active dans le domaine abordé. Cet intervenant pourra donner au groupe des informations précises sur le sujet mais peut-être aussi lui proposer des pistes de revendications à porter. En vue de préparer cette rencontre, l'animateur ou un représentant du groupe aura pris le temps d'identifier l'intervenant et d'organiser la rencontre avec celui-ci.

Déroulement de l'animation

Etape 1 :

Brainstorming (30')

1. Le groupe a choisi un thème à travailler et souhaite le creuser avant de le mettre à l'agenda d'un débat public.
2. L'animateur a déroulé un grand panneau sur lequel il aura inscrit la thématique choisie. Chacun est invité à y inscrire :
 - a des informations connues sur le sujet
 - b des questions que le groupe se pose
 - c le nom de personnes ressources à interroger
 - d le type de document à consulter pour trouver de nouvelles informations

Etape 2 :

Une rencontre fructueuse (2h)

3. Un porte-parole présente à l'intervenant un bref historique du travail mené par le groupe depuis que celui-ci s'est penché sur les questions d'intérêt communal. Il précise de quelle manière les participants en sont venus à aborder la thématique choisie et relaie les questions que le groupe se pose sur ce sujet.
4. L'intervenant peut proposer un exposé ou fonctionner selon le mode des questions-réponses.
5. Le groupe veillera à obtenir un maximum de renseignements :
 - a. Qui est l'intervenant ? Quel collectif ou association représente-t-il ? Quelle en est la philosophie ?
 - b. Comment en est-il venu à travailler sur cette question ?
 - c. Depuis combien de temps a-t-il acquis cette expertise ?
 - d. Suit-il les dossiers de près ?
 - e. Quelle position adopte-t-il par rapport au sujet ? Peut-il nous donner l'écho de la position d'autres acteurs concernés ?
 - f. A-t-il des revendications à proposer ?

Etape 3 :

Un complément d'information... (1h30)

6. **Le groupe peut décider de pousser la réflexion plus loin. Il est alors possible de... :**
 - a. consulter la déclaration de politique générale sur le point précis du thème abordé. Il peut être intéressant de confronter les intentions consignées dans la déclaration avec les décisions prises concrètement sur le terrain.
 - b. organiser une nouvelle rencontre pour multiplier les avis sur le sujet.
 - c. vérifier si la question est à l'ordre du jour d'un Conseil communal et y assister.
 - d. consulter les fiches thématiques proposées par le CIEP dans le cadre de la campagne "Comm'une démocratie" (fiches consultables sur le site internet du CIEP).
 - e. ...

